

GRILLE TARIFAIRE 2019-2020
Annexe à la convention de formation en CFA

(Révisables chaque année, voir circulaire de rentrée)

	BAC PRO	BTS
EXTERNAT	-	-
Chèque de Réservation (échéance septembre)	32 €	32 €
Contribution de formation	350 €	350 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	31,80 €	31,80 €
DEMI-PENSION 5 jours	-	-
Chèque Réservation Demi-pension (échéance septembre)	94 €	
Demi-pension	678 €	
Contribution de formation	350 €	
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	93,50 €	
INTERNAT 5 jours/4nuits	Pension complète	Nuits et petits déjeuners uniquement
Chèque Réservation internat (échéance septembre)	200 €	120 €
Chèque de caution chambre BTS		200 €
Hébergement	629 €	960 €
Repas	1 220 €	
Contribution de formation	350 €	350 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus)	199,90 €	119,10 €

(1) Une carte de cantine sera donnée à chaque BTS. Carte à créditer d'avance par chèque, espèce ou CB. Prix unitaire du repas = 7 €

Remarques générales :

- Le chèque de réservation doit être donné à l'inscription ou réinscription, il sera encaissé en septembre.

- Règlement suivant l'échéancier noté sur la 1ère facture, les factures sont établies par année.

- Pour les familles en faisant la demande par écrit au service comptabilité, le règlement peut être réparti sur 12 mois.

- Nous vous invitons à régler par prélèvement automatique mensuel (tiré le 10 de chaque mois) ainsi le règlement de votre facture est échelonné, il vous suffit pour cela de remplir une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).

Attention, en cas de non-paiement d'une mensualité, celle-ci sera automatiquement reportée sur les échéances restantes dues.

- **Tout changement (adresse, téléphone, situation familiale, adresse mail,...) doit être signalé par écrit au secrétariat.**